

Sujet : [INTERNET] ☹ Non au Projet éolien ! ☹

De : Marie Amélie Laroze <ma.laroze@gmail.com>

Date : 29/11/2022 10:23

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Madame, monsieur,

Je tiens à vous faire part de mon opposition au projet des éoliennes des Berges de la Charente.

Ces 4 éoliennes de 165 mètres de hauteur menacent autant la quiétude et la santé des riverains (nuisance visuelle, pollution sonore et lumineuse...) que la survie de la faune locale... notamment celle des chauves-souris, que la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, (article L. 411-1 du Code de l'Environnement) et l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 (JORF du 10/05/2007) interdisent de tuer ou de perturber intentionnellement. Sans compter les effets sur les autres espèces, notamment les rapaces. La présence de ces éoliennes géantes serait une atteinte à la biodiversité ! Ironique, quand l'on avance comme argument que les éoliennes sont une avancée environnementale...

Une raison parmi d'autres, que je ne développerai pas ici mais qui ont déjà dû être pointées du doigt par d'autres riverains **mécontents et inquiets !**

En espérant que vous écouterez la voix des habitants d'Aunac, Bayers, Chenon et Moutonneau, je vous prie de croire en l'expression de mes salutations distinguées.

Marie-Amélie Laroze

Aunac

Sujet : [INTERNET] projet éoliennes
De : christian <christian.mallier@orange.fr>
Date : 29/11/2022 18:40
Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Christian Mallier 28-11-2022

Chenommet Aunac s/ Charente 16460

Opposition au projet éolien Iberdrola :

Saturation, encerclement :400 éoliennes en nord Charente, pourquoi ne pas répartir sur le territoire national?

Chute de la valeur immobilière de nos maison : - 30% .

Santé : vertiges , migraines, acouphènes et autres pour les humains et les animaux d'élevage .

Non respect du passage des chauves-souris et de 19 autres espèces protégées.

Non prise en compte des délibération des mairies Aunac , Chenon(Anti démocratique, pression

d'un gouvernement autoritaire : scandaleux)

Massacre visuel par la présence des éoliennes: Ex églises Lichères , Nanclars12 siècle.

Tension entre voisins , familles pour ceux qui ont signé des baux sans aviser leur entourage .

Politique du secret pour ne pas informer voisins et résidants , informations déséquilibrées.

Nous habitons en Charente depuis1998 pour profiter de paysages ,d'art roman ,d'un

climat agréable à notre retraite, alors pourquoi ce massacre d'affairistes ?

Pour conclure : refus de ce projet politico- financier.

(A venir encore un nouveau projet de 11 éoliennes en plaine de Villefagnant Natura 2000) folie ?

Pièces jointes :

eol.. a - copie (4).pdf

30 octets